



## Saint-Amand-sur-Sèvre. Les croix du calvaire et du cimetière ont retrouvé leur emplacement

Avec les années, et les phénomènes météorologiques, en octobre 2020, une tempête abattait la croix du cimetière. À la suite de cet incident la croix du calvaire a été contrôlée et s'est avérée dégradée cela a justifié le démontage pour éviter tout accident. Dès lors la...

Le Courrier de l'Ouest 05h25



« 13/02/2024 »

Accueil > Nouvelle Aquitaine > Saint-Amand-sur-Sèvre

## Saint-Amand-sur-Sèvre. Les croix du calvaire et du cimetière ont retrouvé leur emplacement

Le Courrier de l'Ouest

Publié le 13/02/2024 à 05h25



Le calvaire après installation de la croix. | CO



Le calvaire après installation de la croix. | CO

Avec les années, et les phénomènes météorologiques, en octobre 2020, une tempête abattait la croix du cimetière. À la suite de cet incident la croix du calvaire a été contrôlée et s'est avérée dégradée cela a justifié le démontage pour éviter tout accident. Dès lors la commune, la communauté locale, la paroisse saint-Jean-Paul II et Didier de Lalande, délégué de la Fondation du patrimoine, qui vise à promouvoir, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État, ont tenu une réunion.

## Appel aux dons

La commune a décidé d'entreprendre la restauration des deux croix. Pour accompagner ce projet la Fondation du patrimoine mobilise ce mécénat populaire en organisant un appel aux dons afin de recueillir des fonds pour la restauration.

Initiée par la communauté locale, en lien avec la mairie et la Fondation du patrimoine la collecte (d'un montant espéré de 5 000 €) a atteint la somme de 5 190 €. Il y a eu 50 donateurs (particuliers, associations, entreprises) qui nous ont permis de récolter cette somme.

Les anciennes croix en bois ont été remplacées par des pierres en granit taillées et montées par l'entreprise locale BatiSèvre.

Le christ du cimetière en fonte a été restauré gracieusement par un bénévole communal, Daniel Huvelin

Les deux croix ont retrouvé leur place.





Avant les travaux



## Saint-Amand-sur-Sèvre. Mercredi, réunion publique sur les croix du cimetière et du calvaire

Le Courrier de l'Ouest  
Publié le 21/03/2022 à 05h04



Rendez-vous salle Montfort. |



Rendez-vous **Rendez-vous salle Montfort. |**

Le 21 octobre 2020, une tempête faisait tomber et brisait la croix du cimetière. À la suite de cet incident, la croix du calvaire a été contrôlée et s'est avérée dégradée pour justifier son démontage afin d'éviter tout accident.

Après le démantèlement de ces croix, de nombreux habitants de la commune ont manifesté le souhait qu'elles retrouvent leur place.

À cette occasion le maire Sylvie Bazantay et l'équipe municipale invitent la population à une réunion publique mercredi 23 mars à 20 h 30, salle Montfort, en présence de Didier de Lalande, délégué de la Fondation du patrimoine.



DEUX-SÈVRES > Saint-Amand-sur-Sèvre > Une collecte pour rénover le patrimoine

# Une collecte pour rénover le patrimoine

Publié le 05/04/2022 à 06:25 | Mis à jour le 05/04/2022 à 06:22

SAINT-AMAND-SUR-SÈVRE



La croix du cimetière n'a pas survécu à la tempête d'octobre 2020.

© Photo NR



Le 21 octobre 2020, une tempête a fait tomber et se briser la croix du cimetière et son Christ. Suite à cet incident, la croix du calvaire a été contrôlée et s'est avérée suffisamment dégradée pour justifier son démontage afin d'éviter tout accident. L'intérêt que portent les habitants à ces édifices a conduit la municipalité, la communauté locale et la paroisse Saint-Jean-Paul II en Bocage à lancer la réfection des croix.

C'est pourquoi les élus ont récemment tenu une réunion publique à la salle Montfort sur ce sujet afin d'expliquer les tenants et aboutissants de ce dossier. Pour accompagner ce projet, la Fondation du patrimoine organise un appel aux dons pour recueillir des fonds qui seront affectés à la restauration de la croix du cimetière et du calvaire. Les donateurs, personnes privées ou entreprises, pourront bénéficier d'une déduction fiscale significative.

Créée en 1996, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État. Cela peut se faire par le biais du mécénat, d'une collecte de fonds (à partir de 80 €) et par un label qui facilite la restauration des bâtiments appartenant à des propriétaires privés.

Renseignements : mairie de Saint-Amand-sur-Sèvre, 05.49.81.67.09, [mairie.saint.amand.sur.sevre@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.amand.sur.sevre@wanadoo.fr)

**la Nouvelle**  
 **République.fr**